



Avis important concernant les modifications qui seront apportées aux comptes de carte de crédit Visa Infinite* Momentum Scotia^{MD}, à compter du 1^{er} avril 2021.

Nous vous remercions de choisir de faire affaire avec nous. Nous cherchons toujours de nouvelles façons pour améliorer l'expérience bancaire et répondre aux besoins quotidiens de notre clientèle.

Nous apportons des modifications au taux régulier pour les achats frais annuels et à certains autres frais qui s'appliquent à votre compte de carte de crédit Visa Infinite Momentum Scotia (le « compte »).

Le présent avis souligne les changements qui s'appliquent à votre compte. Veuillez le lire attentivement et en conserver une copie pour vos dossiers.

Modifications qui seront apportées aux taux d'intérêt et à certains autres frais à compter du 1^{er} avril 2021

- Le taux régulier pour les achats passe de **24,99 %** à **25,99 %**, ce taux régulier pour les achats s'applique **uniquement** si nous ne recevons pas votre paiement minimum au plus tard à la date d'échéance figurant sur votre relevé à deux reprises ou plus durant une période de 12 mois. Si votre compte est inclus dans un programme Crédit intégré Scotia^{MD}, ces taux réguliers plus élevés ne s'appliquent pas à votre compte. Nous ne portons aucune modification aux taux d'intérêt annuels privilégiés pour les achats et les avances de fonds ni aux taux réguliers pour les avances de fonds qui s'appliquent à votre compte.
- Certains autres frais, y compris des frais relatifs aux avances de fonds et aux offres de taux promotionnel (plus amplement décrits dans le présent avis) passent de **3,50 \$** ou de **4,00 \$** (selon le cas) à **5,00 \$**. Tous les autres frais ne changent pas.

Veuillez vous reporter au ou aux tableaux comparatifs du **Résumé des modifications** figurant ci-après dans le présent avis pour obtenir des renseignements complets sur toutes les modifications qui s'appliqueront à votre compte et au document d'information.

Votre satisfaction nous tient à cœur

Nous sommes fiers d'offrir des conseils d'expert et un excellent service et nous sommes toujours à la recherche des solutions qui conviennent le mieux à notre clientèle. Si vous êtes d'avis que ces modifications ne répondent pas à vos besoins, vous pouvez, dans les 30 jours de la prise d'effet des modifications, fermer votre compte sans frais supplémentaires ni pénalité et discuter à ce moment-là des options de paiement concernant le solde impayé de votre compte. Si vous avez des questions veuillez visiter le **banquescotia.com/changementscr** ou votre succursale locale, ou encore appeler au 1-888-999-7185 et nous serons heureux de vous aider.

Nous vous remercions de choisir la Banque Scotia pour combler vos besoins en matière de services bancaires.

Résumé des modifications :**Modifications qui seront apportées au compte et au document d'information qui s'appliquent au compte :**

Vous trouverez ci-après un résumé des principales modifications (soulignées pour les mettre en évidence) apportées aux taux et aux frais mentionnés dans le document d'information qui s'appliquent à votre compte aux dates indiquées ci-après.

Votre taux régulier pour les achats sera modifié à compter du 1^{er} avril 2021 , tel qu'il est indiqué ci-après.	
Taux d'intérêt annuels privilégiés actuels jusqu'au 31 mars 2021	Modifications à compter du 1 ^{er} avril 2021 (les modifications sont soulignées)
<ul style="list-style-type: none">Achats : 20,99 %Avances de fonds : 22,99 % (comprend les transferts de solde, les opérations en quasi-espèces et les Chèques de Carte de crédit Scotia)	<ul style="list-style-type: none">Achats : 20,99 %Avances de fonds : 22,99 % (comprend les transferts de solde, les opérations en quasi-espèces et les Chèques de Carte de crédit Scotia)
Taux régulier actuels en vigueur jusqu'au 31 mars 2021	Modifications à compter du 1 ^{er} avril 2021 (les modifications sont soulignées)
Vos taux d'intérêt annuels privilégiés passeront aux taux réguliers de 24,99 % pour les achats et de 27,99 % pour les avances de fonds, les opérations en quasi-espèces, les transferts de solde et les Chèques de Carte de crédit Scotia si nous ne recevons pas votre paiement minimum au plus tard à la date d'échéance à 2 reprises ou plus durant une période de 12 mois. Ces taux entreront en vigueur à la troisième période de relevé suivant le défaut de paiement ayant entraîné l'augmentation des taux. Ils resteront en vigueur jusqu'à ce que vos paiements minimaux nous soient parvenus au plus tard à la date d'échéance du paiement pendant 12 mois consécutifs. Si votre compte est inclus dans un programme Crédit intégré Scotia ^{MD} , ces taux réguliers plus élevés ne s'appliquent pas à votre compte.	Vos taux d'intérêt annuels privilégiés passeront aux taux réguliers de 25,99 % pour les achats et de 27,99 % pour les avances de fonds, les opérations en quasi-espèces, les transferts de solde et les Chèques de Carte de crédit Scotia si nous ne recevons pas votre paiement minimum au plus tard à la date d'échéance à 2 reprises ou plus durant une période de 12 mois. Ces taux entreront en vigueur à la troisième période de relevé suivant le défaut de paiement ayant entraîné l'augmentation des taux. Ils resteront en vigueur jusqu'à ce que vos paiements minimaux nous soient parvenus au plus tard à la date d'échéance du paiement pendant 12 mois consécutifs. Si votre compte est inclus dans un programme Crédit intégré Scotia ^{MD} , ces taux réguliers plus élevés ne s'appliquent pas à votre compte.

Certains autres frais seront modifiés à compter du 1^{er} avril 2021, tel qu'il est décrit ci-après.

Frais en vigueur – jusqu'au 31 mars 2021	Modifications à compter du 1 ^{er} avril 2021 (les modifications sont <u>soulignées</u>)
<p>Frais portés au compte le jour où l'opération est effectuée (sauf indication contraire) :</p> <p>Frais d'avance de fonds (pour chaque avance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la Banque Scotia ou à toute institution financière au Canada : 3,50 \$ • à un guichet automatique de la Banque Scotia au Canada : 3,50 \$ • à un guichet automatique d'une autre institution financière que la Banque Scotia au Canada affichant le symbole <i>Interac+</i> : 3,50 \$ • à un guichet automatique de l'Alliance GAB mondiale en dehors du Canada : 3,50 \$ • opération en quasi-espèces : 4,00 \$ • transfert de solde : 3,50 \$ pour chaque transfert de solde traité par la Banque Scotia (pour les transferts à des comptes auprès de la Banque Scotia ou auprès d'institutions qui ne sont pas des institutions financières) • Frais pour taux promotionnel : 3 % (à moins qu'ils ne soient annulés ou réduits dans le cadre de l'offre) du montant de chaque opération effectuée en vertu d'une offre de taux promotionnel dont vous bénéficiez (frais minimum de 3,50 \$). Un taux promotionnel s'entend d'un taux d'intérêt qui est inférieur aux taux d'intérêt annuels privilégiés dont vous bénéficiez. Les offres de taux promotionnel peuvent s'appliquer aux avances de fonds, aux transferts de solde ou aux Chèques de Carte de crédit Scotia. Les frais exacts associés au taux promotionnel vous seront communiqués en même temps que l'offre. • Frais pour Chèque de Carte de crédit Scotia : 3,50 \$. Ces frais sont imputés à votre compte pour chaque opération effectuée au moyen d'un Chèque de Carte de crédit Scotia. 	<p>Frais portés au compte le jour où l'opération est effectuée (sauf indication contraire) :</p> <p>Frais d'avance de fonds (pour chaque avance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la Banque Scotia ou à toute institution financière au Canada : <u>5,00 \$</u> • à un guichet automatique de la Banque Scotia au Canada : <u>5,00 \$</u> • à un guichet automatique d'une autre institution financière que la Banque Scotia au Canada affichant le symbole <i>Interac+</i> : <u>5,00 \$</u> • à un guichet automatique de l'Alliance GAB mondiale en dehors du Canada : <u>5,00 \$</u> • opération en quasi-espèces : <u>5,00 \$</u> • transfert de solde : <u>5,00 \$</u> pour chaque transfert de solde traité par la Banque Scotia (pour les transferts à des comptes auprès de la Banque Scotia ou auprès d'institutions qui ne sont pas des institutions financières) • Frais pour taux promotionnel : 3 % (à moins qu'ils ne soient annulés ou réduits dans le cadre de l'offre) du montant de chaque opération effectuée en vertu d'une offre de taux promotionnel dont vous bénéficiez (frais minimum de 5,00 \$). Un taux promotionnel s'entend d'un taux d'intérêt qui est inférieur aux taux d'intérêt annuels privilégiés dont vous bénéficiez. Les offres de taux promotionnel peuvent s'appliquer aux avances de fonds, aux transferts de solde ou aux Chèques de Carte de crédit Scotia. Les frais exacts associés au taux promotionnel vous seront communiqués en même temps que l'offre. • Frais pour Chèque de Carte de crédit Scotia : <u>5,00 \$</u>. Ces frais sont imputés à votre compte pour chaque opération effectuée au moyen d'un Chèque de Carte de crédit Scotia.

La Banque se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler certains frais.

MD Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse.

* Visa Int./Utilisation sous licence.

+ Interac Inc. est propriétaire de la marque *Interac*. La Banque de Nouvelle-Écosse usager autorisé de la marque.

50346769 (01/21) WEB